



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8833^e séance

Jeudi 12 août 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Tirumurti. (Inde)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie.	M ^{me} Evstigneeva
France.	M ^{me} Broadhurst Estival
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Niger.	M. Abarry
Norvège	M. Kvalheim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2021/723)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2021/723)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie ; et M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe, Présidente de l'Organisation nationale des femmes somaliennes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/723, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie. Il m'est agréable de pouvoir le faire à nouveau aux côtés du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, l'Ambassadeur Francisco Caetano José Madeira. Cela démontre à quel point la relation entre l'ONU et l'Union africaine est importante pour faire progresser la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie. Je suis également heureux de participer à la présente séance d'information aux côtés de l'Ambassadeur Abukar Osman, Représentant permanent de la Somalie auprès de l'Organisation des Nations Unies, et de M^{me} Batula Axmed Gaballe, Présidente de l'Organisation nationale des femmes somaliennes ainsi que du comité de mobilisation récemment désigné.

Mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8779) a eu lieu deux jours avant la signature, le 27 mai, de l'accord sur l'organisation des élections conclu entre le Premier Ministre Mohamed Hussein Roble et les dirigeants des États membres de la fédération. Je suis heureux d'annoncer que des progrès appréciables ont été réalisés depuis lors.

Le Premier Ministre a fait preuve d'initiative et d'une grande détermination pour faire avancer le processus. Le Conseil consultatif national, qui est composé du Premier Ministre et des dirigeants des États membres de la fédération, a tenu des réunions et un dialogue réguliers sur les questions clés liées à la mise en œuvre de l'accord.

En outre, les organes de gestion des élections ont été créés au niveau fédéral et au niveau des États, et les élections à la Chambre haute du Parlement ont commencé dans quatre des États membres de la fédération. Le comité ministériel mandaté, composé de représentants des États membres de la fédération, a tenu des consultations à Garbahaarrey pour préparer les élections dans la région du Gedo. Le comité national chargé de la sécurité des activités électorales a été créé et a commencé les préparatifs, et le Premier Ministre a désigné un comité de mobilisation, dont nous entendrons la Présidente aujourd'hui, afin d'atteindre le quota de 30 % de femmes aux élections fédérales de 2021 en Somalie.

Dans le même temps, des progrès supplémentaires sont nécessaires dans certains domaines prioritaires. Il s'agit notamment de préparer de manière plus intensive et détaillée la sécurité des élections et de préciser les plans visant à garantir le quota de femmes. Je suis particulièrement préoccupé par le fait qu'à moins que des mesures fortes ne soient mises en place maintenant, le quota de femmes pourrait ne pas être atteint. Il faut également associer davantage les jeunes et les communautés historiquement marginalisées au processus électoral.

L'ONU travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Premier Ministre et les comités de gestion des élections au niveau fédéral et au niveau des États pour la mise en œuvre de l'accord du 27 mai et la préparation des élections. Elle leur fournit notamment un appui technique et logistique, et assure la coordination de l'aide financière internationale. Récemment, un accord a été signé avec le Cabinet du Premier Ministre pour garantir que les fonds des donateurs généreusement

versés par les États Membres puissent être utilisés par les organes de gestion des élections.

Alors qu'apparaissent de nouveaux défis pour la mise en œuvre de l'accord et l'achèvement du processus électoral, nous espérons vivement qu'ils pourront continuer à être traités et résolus par le dialogue.

En sus du processus électoral, l'ONU continue d'appuyer les efforts de consolidation de la paix au sens large, notamment le renforcement du fédéralisme, la prévention et la gestion des conflits, et la consolidation de la paix elle-même. À cet égard, nous rappelons que l'accord du 27 mai comprend une feuille de route pour l'achèvement du processus de renforcement de l'État en Somalie, et nous attendons avec intérêt d'appuyer sa mise en œuvre.

Grâce au financement du Fonds pour la consolidation de la paix, les Nations Unies vont également renforcer leur appui à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) en Somalie et au rôle des femmes dans la consolidation de la paix dans le pays, par le truchement d'un nouveau programme visant à éliminer les obstacles systémiques qui entravent la représentation et la participation des femmes somaliennes dans la vie publique.

Il est indispensable de prendre des mesures pour assurer la sécurité des élections, en raison de la menace que continuent de poser les Chabab. Ces derniers poursuivent leurs attaques terroristes et leurs activités insurrectionnelles, notamment en encerclant les communautés, en particulier dans l'État du Sud-Ouest.

Sur l'année en cours, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) a dénombré 708 victimes civiles somaliennes, dont 321 morts et 387 blessés. La plupart sont attribuables aux Chabab. On enregistre également une augmentation alarmante des violences sexuelles et des violations commises sur des enfants, qui restent des sujets de préoccupation prioritaires pour les Nations Unies.

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) continue de jouer un rôle crucial en Somalie. Je rends hommage à tous les membres du personnel de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes, qui collaborent au quotidien pour instaurer la sécurité dans le pays. Ils sont trop nombreux à avoir fait le sacrifice ultime.

Le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) continue de fournir un appui vital à l'AMISOM

et aux forces de sécurité somaliennes. C'est grâce aux contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale que le BANUS peut prêter assistance à l'Armée nationale somalienne et à la Police somalienne. Il faut d'urgence apporter de généreuses contributions supplémentaires pour maintenir cet appui vital, mandaté par le Conseil, aux forces de sécurité somaliennes.

La mise en œuvre du plan de transition pour la Somalie se poursuit. Toutefois, certains objectifs fixés pour 2021 n'ont pas encore été atteints, notamment la consolidation dans le Bas-Chébéli et la poursuite des progrès dans le Hirchébéli. Nous prenons cependant note des récentes opérations de l'Armée nationale somalienne pour contrer les Chabab dans le Hirchébéli et à Galmudug.

La situation humanitaire en Somalie reste désastreuse. L'effet combiné du conflit et des changements climatiques, notamment les sécheresses et les inondations récurrentes, ainsi que de la maladie à coronavirus (COVID-19), risque d'aggraver encore l'insécurité alimentaire. Je tiens à souligner le leadership du Gouvernement fédéral somalien s'agissant de déployer une campagne de vaccination nationale, avec l'appui du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins.

L'accès humanitaire et un financement sensiblement accru sont nécessaires pour continuer de fournir une aide salvatrice. Le Plan d'aide humanitaire de 2021 n'est financé qu'à 38 %.

Les changements climatiques contribuent à la crise extrême que connaît la Somalie, ce qui est susceptible de jouer en défaveur de la stabilité et de la sécurité, de peser sur la situation humanitaire et de nuire au développement. Le Conseil de sécurité a pris acte des effets néfastes des changements climatiques sur la Somalie, et l'ONU continue d'œuvrer, au niveau du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, pour mieux comprendre, atténuer et gérer la situation.

Pour terminer, après une longue période marquée par l'incertitude et des tensions accrues, le processus électoral tant attendu en Somalie progresse désormais, bien qu'avec un certain retard. Pour que ce processus continue d'avancer et qu'il soit ouvert à tous et crédible, il faudra que toutes les parties concernées fassent des efforts constants et que les signataires de l'accord du 27 mai continuent de montrer la voie.

L'ONU est prête à continuer d'appuyer la Somalie dans ce processus électoral et au-delà, de sorte que le pays puisse de nouveau se concentrer sur les objectifs fondamentaux que sont la paix, la sécurité et le développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Swan de son exposé très détaillé et complet.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité une nouvelle fois à présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Somalie. Bien entendu, c'est avec grand plaisir que je me joins à mon ami, l'Ambassadeur Swan, pour cette séance d'information.

Aujourd'hui, je suis heureux, tout comme lui, d'annoncer que des faits nouveaux positifs se sont substitués à l'impasse politique que nous observions ces derniers mois en Somalie. Les dirigeants somaliens se concentrent davantage sur les questions qui les unissent et parlent d'une seule voix sur les élections. Comme on le sait déjà, le 27 mai, après que le Premier Ministre Mohamed Hussein Roble eut convoqué le Conseil consultatif national pendant une semaine, les dirigeants somaliens ont annoncé qu'ils étaient parvenus à un accord sur les modalités de mise en œuvre de l'accord du 17 septembre et les propositions faites par le comité technique à Baidoa.

C'est avec un immense plaisir que nous avons assisté au début du processus, avec l'élection à la Chambre haute de certains des représentants des États membres de la fédération du Djoubaland, du Sud-Ouest, du Puntland et de Galmudug. Nous félicitons les dirigeants somaliens d'avoir franchi ces étapes très importantes.

Tout en prenant acte des retards accusés dans le lancement du processus électoral, l'Union africaine juge encourageants les efforts déployés pour ses préparatifs. Citons notamment le travail de l'équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, qui collabore étroitement avec le Cabinet du Premier Ministre. Nous avons également constaté des progrès à Garbahaarrey, dans le cadre du comité de réconciliation composé de ministres des États membres de la fédération, et nous nous félicitons aussi de la nomination d'ambassadeurs de bonne volonté chargés de promouvoir le quota de 30 % de femmes, question importante défendue par la Commission de l'Union africaine.

De même, dans un effort continu de réconciliation et d'unité nationale, le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération n'ont pas relâché le rythme de leurs réunions depuis l'accord du 27 mai, et convoquent régulièrement le Conseil consultatif national, en présentiel ou en ligne. Il me semble encourageant que ces discussions soutenues contribuent à renforcer la bonne foi. Elles ont permis aux dirigeants de renouveler leur attachement aux priorités nationales et à la tenue, sans plus attendre, d'un processus électoral fiable.

En ce qui concerne la contribution de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) aux élections en cours, nous restons déterminés à appuyer la Somalie, comme l'indique le communiqué publié par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine cette année, à l'issue de sa 978^e réunion. À ce titre, dans le cadre des piliers stratégiques du nouveau Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, notre soutien électoral va désormais au-delà de la sécurité pour inclure l'aide au renforcement des capacités, des fonctions de conseil technique et un appui budgétaire direct.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.8779), notre personnel civil a intensifié son action de renforcement des capacités et de sensibilisation auprès des communautés locales et des organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes et de jeunes à travers la Somalie, dans le but de garantir leur participation aux élections. À la demande de l'équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, nous allons, dans les prochains jours, déployer des experts électoraux présélectionnés par l'Union africaine. Il me plaît également d'annoncer que, conformément à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, l'Union africaine a approuvé la demande d'appui budgétaire faite par la Somalie pour ses élections. Au-delà de cet appui, je suis en mesure d'annoncer que la Base logistique continentale de l'Union africaine située à Douala, au Cameroun, fera don de matériel à l'équipe afin de compléter et d'accroître sa capacité à organiser les élections.

Le communiqué publié à l'issue de la 978^e réunion du Conseil de paix et de sécurité souligne le rôle que joue l'AMISOM pour la sécurité des élections, notamment en ce qui concerne d'appui apporté au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération.

À ce sujet, je remercie la police de l'AMISOM et la Police somalienne de leur contribution au renforcement

de la sécurité autour de Djhunga et d'avoir créé un climat de sécurité propice pour les dirigeants somaliens durant les consultations qui ont mené à l'accord du 27 mai. Plus récemment, la police de l'AMISOM a prêté main forte à ses collègues de la Police somalienne à Kismayo et Baidoa, afin d'assurer la sécurité pendant les élections aux premiers sièges de la Chambre haute. En juin, ces forces de police ont mené ensemble des missions d'évaluation des conditions de sécurité à Garbahaarrey et à Gaalkacyo-sud, et elles sont retournées à Gaalkacyo et Garbahaarrey cette semaine pour mettre en place des mesures de sécurité urgentes, qui seront présentées au nouveau comité national chargé de la sécurité des activités électorales, présidé par le Premier Ministre. Ailleurs, dans le Djoubaland et dans l'État du Sud-Ouest, la police de l'AMISOM continue de contribuer au renforcement des capacités de la police de ces états sur les principaux aspects liés aux élections, notamment la lutte contre le terrorisme en période électorale et la gestion de la sécurité pendant les élections, et à Mogadiscio, nous avons mis en place une formation sur la police de proximité durant les élections.

Avec le début des élections, nous sommes face à une période critique pour la Somalie, durant laquelle nos efforts collectifs doivent viser en priorité à empêcher les Chabab de perturber le processus électoral en cours. Durant la période considérée, les Chabab ont continué de faire preuve de résilience, employant de funestes tactiques, à Mogadiscio et au-delà, dans la zone d'opérations de l'AMISOM. Nous continuons d'observer des tirs indirects, les Chabab modifient leurs obus de mortier pour les rendre le plus meurtrier possible, comme l'a montré l'attaque commise en juillet contre la base de l'AMISOM à Mogadiscio.

En outre, nous avons découvert que ce groupe commettait des enlèvements, des exécutions publiques et des assassinats pour tenter de perturber les élections. Je suis également préoccupé par les informations selon lesquelles les Chabab auraient recours à des tactiques d'intimidation contre les chefs locaux, leur enjoignant de ne pas participer aux élections.

Pour contrer et perturber les plans des Chabab concernant les élections, l'AMISOM a pris des mesures urgentes et immédiates. Ces mesures consistent notamment à maintenir la vigilance sur toutes nos bases opérationnelles avancées et à renforcer la protection des hautes personnalités, à accroître nos activités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, à renforcer les opérations conjointes grâce à nos forces

mobiles et à renforcer nos patrouilles sur les principales voies de ravitaillement.

La mise en œuvre du plan de transition pour la Somalie continue d'avancer, parallèlement à la poursuite de l'offensive conjointe et des opérations ciblées. Les principales opérations ont concerné l'appui fourni par l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes à Biyo Cadde, Balcad et Buulobarde, dans le Djoubaland et dans la région du Chébéli, tandis qu'en août, nous avons mené des opérations conjointes à Wajid, dans l'État du Sud-Ouest. En outre, la présence de l'AMISOM dans tous ses secteurs a permis de mettre l'accent sur les principales agglomérations. Cela a permis aux forces de sécurité somaliennes de mener librement des opérations indépendantes. Je salue et j'encourage de telles opérations, car elles illustrent la capacité accrue des forces de sécurité somaliennes d'assumer la responsabilité de la sécurité et de lutter efficacement contre les Chabab.

En ce qui concerne l'encadrement à Mogadiscio, l'Armée nationale somalienne a déployé un officier de liaison chargé de conseiller le commandant de la force de l'AMISOM. Récemment, une équipe d'officiers de l'Armée nationale somalienne a suivi un programme de mentorat organisé par l'AMISOM, qui était axé sur la collecte et la communication de renseignements. Conformément à la résolution 2568 (2021), en collaboration avec l'Armée nationale somalienne, nous avançons dans la mise en œuvre de nos plans de reconfiguration. Pour s'acquitter de cette tâche essentielle, l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne ont harmonisé leurs plans opérationnels, obtenant des résultats de plus en plus concluants. Je suis en mesure d'indiquer que nous avons maintenant établi des centres conjoints de coordination des opérations dans tous les secteurs de l'AMISOM. Ces centres sont en train d'être équipés et seront bientôt pleinement opérationnels.

L'Union africaine reste déterminée à contribuer au renforcement des capacités des institutions somaliennes chargées de la sécurité. Nous estimons que c'est le seul moyen pour la Somalie de prendre durablement le contrôle de la sécurité sur son territoire. C'est pour cette raison que nous appuyons activement et continuons d'appliquer le plan de transition révisé pour la Somalie. À cet égard, nous prenons note du rapport d'étape du Gouvernement fédéral sur le plan de transition, qui a été communiqué aux partenaires internationaux en juillet. Bien que le rapport d'étape recense les principaux progrès et résultats enregistrés de janvier à juin, nous

aurions aimé qu'il fournisse davantage de détails sur les activités du personnel en uniforme de l'AMISOM et les avancées réalisées dans la mise en œuvre du plan de transition pour la Somalie.

Je tiens à signaler que l'ajout de ces informations mettrait en avant l'esprit de coopération qui existe entre les forces de sécurité somaliennes et le personnel en uniforme de l'AMISOM. Tandis que nous continuons d'actualiser le rapport d'étape sur le plan de transition pour la Somalie dans le cadre de consultations en prévision de sa présentation au Conseil de sécurité en octobre, nous attendons avec intérêt la réunion de haut niveau du Comité de sécurité et de justice, qui doit se tenir prochainement. Nous sommes convaincus que cette réunion de haut niveau nous permettra de partager nos plans harmonisés en vue de déterminer la forme que prendra l'appui futur aux forces somaliennes afin d'étendre le contrôle de la sécurité dans tout le pays, mais aussi en ce qui concerne les ressources et l'aide que les partenaires clés seront appelés à fournir, y compris l'Union africaine elle-même.

Au cours des 14 dernières années, la Somalie a considérablement avancé dans la création des institutions chargées de la sécurité et d'autres institutions de l'État dans tout le pays. Ces progrès sont le fruit d'efforts dirigés par les Somaliens, conjugués au courage et aux sacrifices du personnel de l'AMISOM, avec l'appui des partenaires internationaux. Ces efforts communs ont permis deux transferts pacifiques successifs du pouvoir à la suite des élections de 2012 et de 2016, une tâche que nous sommes en train de reproduire cette année. Nous avons également continué d'affaiblir les Chabab depuis 2007, créant l'espace politique nécessaire pour faire avancer les processus de réconciliation, d'édification de l'État et de consolidation de la paix.

Néanmoins, compte tenu de ces progrès et surtout de la capacité grandissante des institutions somaliennes chargées de la sécurité de prendre la tête de ces efforts, nous devons maintenant parvenir à un consensus sur l'engagement de l'Union africaine en Somalie au-delà de 2021. Dans ce contexte, l'Union africaine a entrepris une évaluation indépendante. Ses conclusions ont été examinées par l'AMISOM et par plusieurs pays fournisseurs de contingents, par la Commission de l'Union africaine et, le 30 juillet, par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Tous ces acteurs ont étudié le rapport établi par les évaluateurs indépendants. Le consensus qui se dégage s'oriente vers une mission de stabilisation multidimensionnelle conjointe de

l'Union africaine et de l'ONU ou une opération hybride, qui apparaît la structure la mieux à même de relever les défis qui se poseraient à une nouvelle mission de l'Union africaine après 2021.

En outre, si l'évaluation indépendante menée par l'ONU appelle à une reconfiguration de l'AMISOM après 2021, nous pensons que toute considération finale doit tenir compte de trois points clés.

Le premier est l'appropriation. Toute mission future en Somalie doit continuer à opérer dans le plein respect de la souveraineté somalienne et du rôle de chef de file joué par le pays dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne la stabilisation, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Cela reste important, car cela permettra à l'Union africaine de continuer à travailler en partenariat avec les parties prenantes somaliennes à l'appui de stratégies et de cadres dirigés par les Somaliens, lorsque la Somalie commencera à préparer son prochain cycle électoral de 2025-2026.

Nous avons constaté, au fil des ans, de nombreux progrès, mais la Somalie a encore des difficultés politiques et en matière de sécurité à surmonter. Pour y faire face, elle devra continuer à jouer un rôle de chef de file et poursuivre ses activités de sensibilisation et de réconciliation. L'une des conclusions les plus importantes qui ressort du rapport phare du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix (voir S/2015/446), publié en 2015, est l'accent mis sur la primauté de la politique dans le succès final des opérations de paix. Cela est tout aussi vrai pour l'AMISOM. Pour aider la Somalie à relever ses défis et, plus particulièrement, à mettre en œuvre avec succès son plan de transition, l'Union africaine doit avoir la certitude qu'à l'appui de ses efforts en faveur de la sécurité, elle pourra jouer un rôle véritable dans la conduite des processus politiques qui doivent soutenir le dispositif de sécurité indispensable à la prise en charge complète des responsabilités en matière de sécurité par les forces de sécurité somaliennes. À cette fin, toute mission de l'Union africaine doit conserver sa souplesse afin qu'elle puisse répondre aux priorités nouvelles et émergentes. Cela nécessitera également une présence de l'Union africaine, en particulier sa composante civile, afin de disposer d'un plus grand nombre d'experts spécialisés déployés aux quatre coins de la Somalie pour respecter la nature fédérale de ce pays.

Le deuxième point est le partenariat. Alors que l'Union africaine cherche à entamer une nouvelle phase

dans sa présence en Somalie, mettant l'accent sur l'appui à la stabilisation, au renforcement des institutions, à la déradicalisation et à la reconstruction post-conflit, ainsi que sur un rôle politique mieux défini, elle cherchera à renouveler ses partenariats stratégiques. À cet égard, il ne saurait y avoir de partenaires plus forts que l'Union européenne et l'ONU.

Nous saluons et apprécions à sa juste valeur le soutien financier que l'Union européenne continue d'apporter à l'AMISOM depuis son déploiement en Somalie. Nous sommes toutefois conscients des contraintes qui pèsent sur la poursuite de cet appui en raison de priorités concurrentes pour l'obtention de fonds dans une économie mondiale plombée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et le ralentissement économique qui en découle. Malgré ces contraintes, l'Union africaine est convaincue que toute présence future en Somalie devra être accompagnée d'un financement durable et prévisible.

En ce qui concerne l'ONU, notre partenariat doit rester au cœur de la coopération internationale avec la Somalie. C'est pourquoi, alors que la présence de l'Union africaine commence à évoluer, le renouvellement de la résolution 2540 (2020) devrait faire l'objet d'une réévaluation approfondie qui serait réalisée conjointement par le Gouvernement fédéral, l'Union africaine, l'ONU et les principaux partenaires internationaux. En outre, il conviendrait d'évaluer l'ordre de priorité et l'enchaînement des tâches qui lui sont confiées et qui doivent être alignées sur la nouvelle donne en Somalie à partir de 2022.

Je voudrais conclure sur une autre note positive et me féliciter des mesures d'envergure prises par le Kenya et la Somalie depuis juin. Ces progrès restent importants pour le renforcement des relations entre les deux voisins et continueront de contribuer à la création des conditions propices à la réalisation du consensus politique régional qui a commencé à se dessiner après le déploiement de l'AMISOM en 2007.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Gaballe.

M^{me} Gaballe (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à faire le point sur l'évolution de la situation politique et concernant les élections en Somalie du point de vue de la société civile.

Je m'appelle Batula Axmed. Je suis une militante des droits des femmes, de leur autonomisation, de leur participation politique et de la paix. Je m'exprime aujourd'hui en ma qualité de Présidente de l'Organisation nationale des femmes somaliennes, ainsi que de Présidente du comité de mobilisation récemment désigné, qui est chargé de plaider en faveur de la mise en place du quota de 30 % de femmes élues aux élections fédérales de 2021 en Somalie et dont les membres sont communément appelés ambassadeurs de bonne volonté.

Outre un tour d'horizon général, ma déclaration portera sur l'interconnexion et les conséquences de la crise politique sur la participation et la représentation des femmes dans la prise de décision et les postes à responsabilités, y compris le processus électoral ; le rôle des femmes somaliennes dans les élections actuelles et les difficultés auxquelles se heurtent celles qui souhaitent être candidates ; les aspirations des femmes somaliennes et les moyens de les réaliser ; le rôle du Gouvernement fédéral somalien et de ses partenaires internationaux, notamment l'ONU, dans la promotion de la participation et de la représentation politiques des femmes ; et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité en général.

En ce qui concerne les Chambres du Parlement, l'accord du 17 septembre 2020 n'a fourni aucun détail sur la manière dont sera mis en œuvre l'engagement à atteindre le quota de 30 %. Il n'offrait aux femmes dirigeantes et candidates aucune garantie de représentation et de participation aux élections et à la onzième sessions du Parlement. Nous restons profondément préoccupés par l'incertitude qui entoure cette question tout en poursuivant nos campagnes de plaidoyer pour un mécanisme clair qui permettrait d'atteindre le quota de 30 %.

L'impasse politique dans laquelle se trouve le processus électoral reste source de préoccupation pour les femmes. Les retards dans la mise en œuvre du processus électoral, principalement dus à des désaccords politiques entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, ont également accru leur inquiétude, car elles craignent que les problèmes et les préoccupations qui leur sont propres ne soient reléguées à l'arrière-plan.

Le quota de 30 % a semblé disparaître des priorités des dirigeants politiques qui prennent les décisions relatives au processus électoral. En raison des incertitudes politiques et de la crainte d'une escalade de la crise politique, même nous, femmes

dirigeantes, avons commencé à faire campagne pour la paix et la réconciliation. Nous avons assumé notre rôle d'architectes de la paix, laissant de côté notre exigence d'un quota de 30 %. Nous avons compris que, sans accord entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, et sans stabilité politique, il n'y aurait pas d'élections ; et sans élections, il n'y aurait pas de quota de 30 %.

Les femmes dirigeantes de tout le pays étaient également préoccupées par le fait qu'il fallait trouver des solutions politiques pour venir à bout des divergences politiques entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, afin d'éviter une nouvelle détérioration de la situation, qui entraînerait le pays sur la voie de l'instabilité. Or, si cela se produisait, la paix demeurerait insaisissable. Les femmes ont donc fait passer la paix et la stabilité avant le quota de 30 %.

Pendant la réunion du Conseil consultatif national, en mai, les femmes dirigeantes, emmenées par l'infatigable Ministre fédérale des femmes et de la promotion des droits humains, ont noué un dialogue distinct avec les dirigeants politiques pour qu'ils s'engagent à atteindre le quota de 30 %. Nos exigences étaient claires : premièrement, la mise en place d'un mécanisme concret pour instaurer le quota de 30 % ; deuxièmement, la réduction des frais de candidature pour les femmes ; et, troisièmement, la réservation de sièges aux seules candidatures féminines, afin de garantir un quota minimum de 30 % concernant la représentation de femmes au nouveau Parlement. Les dirigeants politiques nous ont alors assuré de leur engagement et de leur appui au quota de 30 %.

Certes, les femmes ont obtenu une réduction de 50 % des frais de candidatures mais, en l'absence d'un mécanisme clair, la concrétisation du quota de 30 %, revendication critique, reste difficile et semble inatteignable. En outre, c'est avec très peu de ressources, si ce n'est aucune, que les dirigeantes et les organisations de la société civile somaliennes ont plaidé pour ce quota de 30 %. Il est urgent d'inviter les dirigeants des États membres de la fédération et les chefs de clans à s'entendre pour faire en sorte que 30 % des sièges ne soient ouverts qu'à des candidatures féminines.

La création, le 25 juillet par le Premier Ministre, du comité de mobilisation dont j'ai été nommée Présidente, est une initiative que nous saluons. La nomination de ce comité donne un nouvel élan à la mobilisation des femmes en faveur du quota de 30 %.

L'élection de la Chambre haute est en cours. À ce jour, aucun État n'y a atteint le quota de 30 %. La représentation des femmes varie entre 25 % et 27 %, cependant qu'au Djoubaland, aucune femme n'a encore été élue. Nous sommes conscientes des défis et nous restons déterminées à remplir notre mandat. Les membres du comité sont pleinement mobilisés. Je voudrais profiter de ce moment pour adresser nos sincères remerciements et notre reconnaissance au Cabinet du Premier Ministre et à la communauté internationale, en particulier le Royaume-Uni, l'Union européenne et l'ONU, qui ont facilité notre travail. Nous sommes convaincus que nos partenaires internationaux nous accompagneront sur ce parcours.

Outre les contraintes financières, les femmes qui sont candidates ou qui veulent l'être sont en butte à l'insécurité et à l'intimidation. Il est crucial de renforcer leur protection pour garantir leur participation au processus électoral. Alors que nous poursuivons nos efforts pour atteindre une représentation minimale de 30 % de femmes au sein du nouveau Parlement, nous regardons vers l'avenir, au-delà des élections de 2021. Pour éviter que se répète ce que les femmes somaliennes vivent aujourd'hui et pour garantir leur place légitime dans l'arène politique, nous exigeons des règles du jeu équitables.

Le nouveau Gouvernement et le nouveau Parlement doivent travailler de concert pour modifier la loi électorale fédérale et les lois sur les partis politiques, afin de garantir que des dispositions claires permettent une pleine participation des femmes. La révision constitutionnelle doit prévoir des dispositions claires sur la participation des femmes à la politique et aux fonctions publiques. Les ressources doivent être assurées pour renforcer le leadership des femmes et leur protection. Il faut accorder un appui aux femmes nouvellement élues députées et sénatrices pour qu'elles puissent assumer leur rôle législatif.

Les femmes somaliennes représentent plus de 50 % de la population et elles ne peuvent pas être exclues des rôles politiques et décisionnels. En d'autres termes, une participation concrète des femmes est indispensable à l'instauration d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité politique durables en Somalie. Aux côtés des autorités somaliennes, la communauté internationale, notamment l'ONU, a une immense responsabilité : veiller à ce que les dialogues politiques et les efforts de réconciliation et de développement soient ouverts à tous et toutes. La participation des femmes et leur protection

contre toutes les formes de violence, notamment la violence sexuelle commise en période de conflit et la discrimination, doivent être une priorité.

Pour terminer, nous demandons que des mesures concrètes soient prises et que soit pleinement appliqué le principe de responsabilité aux fins de la réalisation des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Au nom de mes compatriotes somaliennes et en mon nom personnel, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, ainsi qu'au Conseil, au Représentant spécial Swan et au Représentant spécial Madeira, nos sincères remerciements pour l'occasion qui nous a été donnée, ainsi que pour votre appui constant à la Somalie et à la cause des femmes somaliennes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Gaballe de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Swan, le Représentant spécial Madeira et M^{me} Batula Axmed Gaballe de leurs exposés.

Je voudrais faire trois observations par rapport à ce que nous avons entendu aujourd'hui. La première est que le Royaume-Uni se félicite de l'accord électoral conclu entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération le 27 mai. Le Premier Ministre Roble peut compter sur notre plein appui tandis qu'il travaille avec les États membres de la fédération pour mettre en œuvre cet accord et mener à bien le processus électoral comme prévu. Il en découle que nous nous félicitons du début des élections à la Chambre haute, qui représentent une étape importante dans le processus convenu le 27 mai.

Nous approuvons également ce qu'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, au sujet de l'importance que les dirigeants somaliens se mobilisent pour que ce processus reste sur les rails et pour veiller à ce que le quota de 30 % de femmes soit atteint. Nous encourageons également les autorités somaliennes, en étroite coordination avec la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), à accélérer les préparatifs afin de garantir la sécurité des élections. Nous disons cela parce que nous savons, comme l'a souligné le Représentant spécial Madeira, que les retards et le fait de s'écarter du processus risquent d'aggraver les divisions politiques et de donner un avantage aux Chabab, qui continuent de lancer des

attaques fréquentes pour reprendre du terrain, extorquer des fonds et renforcer leur influence politique.

Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité, le processus électoral est un élément clef pour préserver les progrès que l'Union africaine et l'AMISOM ont contribué à réaliser sur le plan de la sécurité. Pour appuyer la transition vers un dispositif de sécurité contrôlé par les Somaliens, conformément au plan de transition pour la Somalie et à la résolution 2568 (2021), nous soutenons et encourageons la collaboration et les consultations entre le Gouvernement fédéral, l'ONU, l'Union africaine et les donateurs. En outre, nous attendons avec intérêt la proposition de l'ONU et de l'Union africaine sur la mission qui succédera à l'AMISOM, attendue en septembre, et nous espérons sincèrement oeuvrer avec la Somalie, l'Union africaine et les membres du Conseil de sécurité pour que cette proposition aboutisse à un mandat en décembre.

Troisièmement, comme nous l'avons entendu, la Somalie reste confrontée à de graves problèmes liés à la maladie à coronavirus (COVID-19) et aux changements climatiques, notamment les inondations, la sécheresse et les invasions de criquets, qui exposent les Somaliens et leurs moyens de subsistance à de nouveaux dangers. Le Royaume-Uni continuera d'aider à la Somalie à lutter contre les effets de ces événements et à renforcer sa résilience, et il appelle les autres membres de la communauté internationale à faire de même.

Pour terminer, la mise en œuvre de l'accord du 27 mai et l'achèvement du processus électoral permettront à la Somalie de lutter contre les problèmes que rencontre le peuple somalien et aux partenaires régionaux et internationaux de renouveler leur appui à la Somalie, en particulier sur la voie du développement, de la sécurité et de la résilience climatique.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, James Swan ; le Représentant spécial, Francisco Madeira, et M^{me} Batula Axmed Gaballe de leurs exposés édifiants et du travail qu'ils accomplissent sur le terrain. Je salue également la participation de l'Ambassadeur Abukar Dahir Osman, Représentant permanent de la Somalie, à la présente séance.

Nous jugeons les récentes évolutions positives en Somalie encourageantes, en particulier l'accord conclu fin mai par le Conseil consultatif national et la poursuite du dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération concernant la

mise en œuvre du processus électoral en vue de sortir de l'impasse politique qui dure depuis 2018. Dans ce contexte, je voudrais mettre en avant les points suivants.

Premièrement, l'accord conclu par le Conseil consultatif national sur les principales questions liées au processus électoral constitue une étape importante. En plus de lever un obstacle majeur à la tenue des élections, il a également montré que toutes les parties pouvaient travailler de concert au service des intérêts du pays. Nous espérons que les élections se dérouleront dans un climat sûr et pacifique, sur la base du calendrier établi. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un processus politique contrôlé et dirigé par les Somaliens doit prendre en compte les aspirations légitimes de tous les acteurs somaliens. Il importe également de garantir une représentation satisfaisante des femmes, des minorités et des jeunes.

Nous tenons par ailleurs à réaffirmer la nécessité de continuer à fournir une aide internationale sur les plans technique et financier et en matière d'édification de l'État, notamment le renforcement des institutions nationales. La paix et la prospérité à long terme en Somalie en dépendent. Il importe également de créer un environnement favorable et de renforcer la protection des civils, en particulier les groupes vulnérables, les femmes et les enfants, y compris dans le cadre des préparatifs électoraux et dans les bureaux de vote.

Deuxièmement, la précarité persistante des conditions de sécurité reste une source de préoccupation. Les groupes terroristes, notamment les Chabab, continuent de démontrer leur capacité de commettre des attaques, y compris au moyen d'engins explosifs improvisés, et des attentats-suicides très médiatisés. Nous condamnons fermement la violence et les attaques terroristes contre les civils, les représentants du Gouvernement, les forces de sécurité somaliennes, le personnel de l'ONU et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Nous appuyons les opérations que mènent les forces de sécurité somaliennes, l'AMISOM et les partenaires internationaux contre les Chabab et nous exhortons le Gouvernement somalien à redoubler d'efforts pour mettre en place des mesures de sécurité afin de protéger les civils ainsi et à accélérer les enquêtes sur les violences et les meurtres dont sont victimes les civils. À cet égard, il demeure indispensable de fournir un appui à l'armée et aux forces de sécurité somaliennes par la formation, la fourniture de matériel,

le renforcement des capacités et la conduite d'opérations contre les Chabab.

Troisièmement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les criquets pèlerins, les inondations et la sécheresse se sont traduits par une augmentation des déplacements et ont des effets néfastes sur de vastes pans de la population qui étaient déjà vulnérables et nécessitaient une aide humanitaire en raison de la pauvreté et du conflit chroniques. On ne saurait trop insister sur le besoin impérieux de s'attaquer à ces défis difficiles et aux problèmes économiques qui touchent la Somalie, en particulier en termes de développement agricole. À cet égard, nous sommes préoccupés par le faible niveau de financement du Plan d'aide humanitaire pour la Somalie en 2021. Nous appelons les partenaires internationaux à se mobiliser pour apporter un appui supplémentaire afin d'aider le Gouvernement fédéral à atténuer les difficultés socioéconomiques. Dans le même temps, seule une approche globale permettra au Gouvernement et au peuple somaliens de surmonter les problèmes à long terme et de parvenir à une stabilité et un développement durables.

Enfin et non des moindres, nous tenons à rappeler une nouvelle fois l'importance que revêtent l'aide des partenaires régionaux et internationaux présents sur le terrain et la coordination avec eux. Nous saluons les efforts récents de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de l'AMISOM, de l'équipe de pays des Nations Unies et du Représentant spécial, qui continuent de venir en aide à la Somalie afin de garantir une paix, une stabilité et un développement durables pour le pays et son population.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. James Swan, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira, et la Présidente de l'Organisation nationale des femmes somaliennes, M^{me} Batula Axmed Gaballe. Nous saluons également la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent du lancement du processus électoral à la suite de la conclusion d'un accord entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération sur les questions d'organisation qui restaient en suspens. Nous soulignons une fois de plus le caractère vital de la tenue d'élections libres, régulières et inclusives à la date prévue afin de concrétiser les aspirations légitimes du peuple somalien à la sécurité, à la stabilité, à la démocratie, à la bonne gouvernance et au développement.

Les trois membres africains et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent la poursuite des efforts pour atteindre le quota convenu de 30 % de femmes, notamment en réduisant les frais d'inscription des candidates et en nommant des ambassadeurs de bonne volonté. Nous réaffirmons également notre appui à l'objectif d'organiser des élections universelles fondées sur le principe « une personne, une voix » en 2024-2025, et encourageons la poursuite des efforts à cette fin.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent préoccupés par la situation en matière de sécurité en Somalie, alors que les Chabab et d'autres groupes terroristes font toujours peser les plus graves menaces sur la paix, la sécurité et la stabilité du pays. Nous engageons à nouveau la communauté internationale à continuer d'appuyer le Gouvernement somalien dans sa lutte contre les Chabab et de renforcer ses capacités afin de lui permettre d'assumer l'entière responsabilité de sa sécurité, conformément au plan de transition pour la Somalie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines prennent note des options présentées dans l'évaluation indépendante de l'Union africaine sur la présence en Somalie après 2021, ainsi que de la préférence qui y est exprimée en faveur d'une mission conjointe Union africaine/ONU. Tout en rendant une fois encore hommage à l'AMISOM pour le dévouement, le courage et le sacrifice dont elle a fait preuve dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Somalie, nous invitons l'ONU, l'Union africaine et tous les partenaires internationaux à continuer de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement somalien pour convenir de la meilleure voie à suivre.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines déplorent les victimes civiles recensées dans le dernier rapport du

Secrétaire général (S/2021/723), dont une grande majorité est attribuée aux Chabab. Nous sommes profondément préoccupés par les informations persistantes faisant état de détentions arbitraires, notamment de journalistes, de violences sexuelles et fondées sur le genre, et d'exactions commises contre les enfants. Nous engageons les autorités somaliennes à prendre les mesures nécessaires pour prévenir de telles violations et promouvoir et protéger davantage les droits humains, en particulier les droits des femmes et des enfants, la liberté d'expression et l'accès à l'information.

La situation humanitaire en Somalie reste également très préoccupante, et nous renouvelons notre appel à tous les partenaires internationaux pour qu'ils augmentent leur financement des plans d'aide humanitaire pour la Somalie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines apprécient à leur juste valeur les efforts déployés par la MANUSOM pour s'acquitter de son mandat à l'appui de la Somalie, de l'AMISOM et des autres parties prenantes concernées en leur fournissant des conseils pratiques sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, ainsi qu'en coordonnant le soutien des donateurs internationaux. Ces efforts doivent être étayés par des relations solides entre le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU et l'Union africaine. C'est pourquoi les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment qu'ils sont prêts à participer de manière constructive aux négociations à venir sur le renouvellement du mandat de la MANUSOM afin de renforcer son rôle en Somalie après les élections de 2021.

Pour terminer, nous souhaitons réaffirmer notre engagement indéfectible en faveur de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que notre appui à tous les efforts visant à garantir la paix, la stabilité politique et le progrès socioéconomique dans le pays.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de ce matin de leurs contributions éclairantes. Je suis ravie de voir le Représentant spécial Swan dans la salle ce matin, et je remercie également M. Madeira de sa contribution. J'ai été particulièrement frappée par la présentation sincère et poignante de M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe. C'est également un plaisir, comme toujours, de voir notre collègue, l'Ambassadeur Osman, ici aujourd'hui.

Depuis notre dernière séance, j'ai été encouragée par les progrès graduels que nous observons en Somalie vers la mise en œuvre d'un modèle électoral convenu. Je félicite les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération qui ont su mettre de côté leurs différends passés pour accorder la priorité aux intérêts du pays et du peuple somalien. Voilà le type de coopération que nous souhaitons voir, et elle est essentielle pour la stabilité à long terme en Somalie. Il est maintenant fondamental que les dirigeants somaliens poursuivent sur cette lancée positive, résolvent les questions en suspens dans un esprit de consensus et de compromis, et s'emploient à organiser des élections inclusives sans plus attendre. Cela est indispensable pour répondre aux demandes de démocratie du peuple somalien et relever les difficultés majeures auxquelles le pays est confronté. Le temps presse.

En ce moment charnière pour l'avenir politique de la Somalie, il est d'autant plus important de voir une participation pleine, égale et véritable des femmes au processus électoral. Nous avons entendu dans les exposés de ce matin que par le passé, certaines candidates ont été intimidées, harcelées, enlevées ou tuées. C'est pourquoi nous devons impérativement nous efforcer de garantir la sécurité des candidates et prévoir les moyens d'assurer la protection des femmes au cours des prochaines élections.

Je suis très préoccupée par le fait qu'il n'existe toujours pas de mécanisme concret pour garantir le quota minimum de 30 % de femmes dans le processus électoral. J'ai parlé de ce quota à de nombreuses reprises avec le Ministre des affaires étrangères Mohamud. Ce n'est pas rhétorique. J'apprécie beaucoup l'engagement personnel de l'Ambassadeur de la Somalie à cet égard, et je sais qu'il en a été question entre le Ministre des affaires étrangères de mon pays et le Ministre Mohamud durant leur récente rencontre à Mogadiscio. La nomination d'ambassadeurs de bonne volonté est bien sûr la bienvenue, mais il faut faire davantage pour que cet engagement se traduise dans la pratique. Il est très décevant d'entendre M^{me} Gaballe dire aujourd'hui que la situation en lien avec le mécanisme est difficile et semble insaisissable. Je me fais l'écho de son appel urgent pour qu'un mécanisme concret soit mis en place sans plus attendre. Il faut maintenant joindre le geste à la parole.

Je suis également alarmée par les informations faisant état d'une augmentation des violences sexuelles liées aux conflits, en particulier contre les femmes

et les filles, comme l'ont souligné récemment les Représentantes spéciales Patten et Gamba. J'ai lu et écouté ces rapports en détail et, pour le dire franchement, ils sont abominables. Au cours de sa récente visite à Mogadiscio, le Ministre irlandais des affaires étrangères, Simon Coveney, a entendu des témoignages directs et bouleversants de militantes à ce sujet. Nous devons tout simplement nous atteler à la question des conséquences tragiques que les violences sexuelles liées au conflit ont eues sur ces femmes. M^{me} Gaballe nous l'a rappelé en détail aujourd'hui.

Ces actes sont tout à fait inacceptables et doivent cesser immédiatement, quels qu'en soient les auteurs. Je reprends à mon compte l'appel lancé par les Représentantes spéciales Patten et Gamba en faveur de l'adoption rapide d'un nouveau plan d'action national visant à mettre fin aux violences sexuelles en période de conflit. Je me félicite de l'adoption en mai de la politique en matière de droits de l'homme pour l'Armée nationale somalienne. Malgré cela, j'appelle l'ensemble des autorités somaliennes à prendre des mesures immédiates pour protéger les femmes et les filles de toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment en promulguant le projet de loi de 2018 sur les infractions sexuelles dans sa version originale.

Il est également choquant que des enfants vulnérables continuent d'être tués, enlevés et recrutés dans une apparente impunité. Dans son rapport (S/2021/723), le Secrétaire général met en évidence l'ampleur alarmante des graves violations commises actuellement contre les enfants de Somalie par toutes les parties, y compris les Chabab, les milices de clan et les forces armées du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération. J'en appelle à toutes les parties pour qu'elles préviennent et cessent toutes les violations graves contre les enfants et qu'elles amènent les auteurs à répondre de leurs actes.

L'impasse politique dans laquelle la Somalie s'est récemment trouvée a détourné l'attention de la lutte contre la grave menace des Chabab, mais il faut regarder la réalité en face. Le fait est que les Chabab sont les seuls à avoir profité de cette impasse électorale. Je condamne avec la plus grande fermeté la poursuite de leurs attaques contre les civils, les représentants du Gouvernement et les forces de sécurité.

L'impasse politique, qui a fait distraction, a également exacerbé les effets de la grave crise humanitaire en Somalie. Les conséquences négatives des changements climatiques et la pandémie de maladie

à coronavirus (COVID-19) ne font que dégrader plus encore la grave situation humanitaire et touchent de façon disproportionnée les personnes vulnérables, qui sont, comme toujours, les femmes et les filles. Alors que les partenaires internationaux doivent accroître leur financement et leur appui à la Somalie – et dans ce contexte, il est regrettable de voir que les contributions au Plan d'aide humanitaire 2021 pour la Somalie sont à leur niveau le plus bas depuis six ans –, le Gouvernement doit également se concentrer à nouveau sur les obstacles à l'accès humanitaire et les profondes difficultés auxquelles est confrontée la population somalienne.

Pour terminer, je voudrais aborder la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Comme nous l'avons entendu en détail aujourd'hui dans la mise à jour complète que nous a fournie M. Madeira, l'Union africaine, à travers l'AMISOM, joue un rôle de premier plan pour promouvoir la paix et la sécurité en Somalie. Je rends un hommage sincère à la bravoure et aux sacrifices consentis tant par l'AMISOM que par les forces de sécurité somaliennes pour encourager la paix en Somalie. L'Irlande, pays membre de l'Union européenne, qui est fière de contribuer à l'AMISOM et à la sécurité de la Somalie depuis des décennies, tient à encourager le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU et l'Union africaine à s'efforcer de respecter le calendrier fixé dans la résolution 2568 (2021).

Pour la sécurité du peuple somalien à l'avenir, il est absolument impératif de continuer à collaborer en vue du transfert progressif aux forces de sécurité somaliennes des responsabilités qu'assume l'AMISOM en matière de sécurité. Cela devra se faire dès que les conditions politiques et de sécurité le permettront, et d'une manière qui donne la priorité à la sûreté et la sécurité de tous les citoyens somaliens. Il est désormais impératif et urgent de trouver un consensus entre tous les partenaires de la Somalie et les dirigeants somaliens sur la meilleure façon d'y parvenir.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés, comme toujours éclairants, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira.

Nous avons également écouté avec attention les informations fournies par la représentante de la société civile somalienne, M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe. Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance au

Représentant permanent de la Somalie, M. Abukar Dahir Osman.

Nous avons étudié très attentivement le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2021/723). Nous notons que depuis la précédente séance du Conseil de sécurité sur cette question (voir S/PV.8779), les forces politiques somaliennes ont enregistré des progrès concrets sur toute une série de questions relatives aux élections générales. Un nouveau calendrier électoral a été approuvé, et le processus des élections sénatoriales a commencé.

Dans l'ensemble, les tensions politiques ont été apaisées par la position constructive adoptée par les autorités centrales, notamment le fait que le Président Mohamed Abdullahi Mohamed a refusé de prolonger son mandat de deux ans, et le retour à l'accord du 17 septembre 2020 entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération concernant les modalités du processus électoral. Nous prenons également note de la contribution qu'a apportée le Premier Ministre Mohamed Hussein Roble à l'élaboration de solutions mutuellement acceptables.

Nous appelons toutes les forces politiques somaliennes à poursuivre un travail constructif afin de mettre en œuvre les accords du 29 juin, avec en ligne de mire la tenue, dans les meilleurs délais, des scrutins présidentiel et parlementaire et l'instauration dans le pays d'un cadre fédéral résilient.

Nous nous félicitons également des contacts entre la Somalie et le Kenya. Tout comme le Secrétaire général, nous espérons nous aussi qu'ils aboutiront à la pleine reprise des relations amicales entre ces deux pays, qui jouent un rôle charnière dans le maintien de la paix et de la stabilité de la région.

Les conditions de sécurité restent tendues en Somalie. Les Chabab continuent d'exercer une pression croissante sur les autorités fédérales et sur l'AMISOM, aussi bien dans le centre du pays que dans les régions périphériques. Les combattants menacent ouvertement ceux qui entendent participer aux élections. Nous appelons le Gouvernement somalien et les soldats de la paix de l'Union africaine à ne pas faiblir dans leur lutte contre les extrémistes.

Dans ce contexte, nous soulignons l'importance particulière de l'initiative du Comité de sécurité et de justice, qui a pour but de mettre en œuvre les accords de mai en préparant, grâce aux efforts du Gouvernement fédéral et de l'AMISOM, des unités spécialisées de

police à veiller à la sûreté et à la sécurité dans les bureaux de vote.

Nous demeurons convaincus que la mission de maintien de la paix de l'Union africaine reste un élément clef de la sécurité en Somalie. Nous comptons sur l'Union africaine et les autorités fédérales pour élaborer une configuration mutuellement acceptable de la future mission et pour définir les paramètres nécessaires au transfert à l'Armée nationale somalienne des responsabilités qu'assume actuellement l'AMISOM s'agissant de la sécurité dans le pays. Nous sommes convaincus que toutes les décisions à cet égard doivent être très soigneusement étudiées et qu'il faut à tout prix éviter un vide sécuritaire.

Ce mois-ci, il sera demandé au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Nous préconisons que la MANUSOM prenne une part constructive au processus d'édification de l'État somalien, sur la base des accords conclus entre les autorités fédérales et les régions. Nous considérons que l'objectif du projet de résolution est de faire comprendre à tous les principaux acteurs somaliens que le processus électoral doit être mené à bien, que l'édification de l'État doit être accélérée et que la lutte contre la menace extrémiste doit se poursuivre.

Nous appelons l'ONU et les partenaires régionaux et internationaux à continuer d'aider la Somalie, dans le strict respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de son indépendance politique, et sans la moindre ingérence dans ses affaires intérieures.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je souhaite d'abord remercier l'ensemble des intervenants pour leurs présentations extrêmement éclairantes, et je salue la présence parmi nous du Représentant permanent de la Somalie.

Je souhaiterais d'abord insister, pour ma part, sur l'importance des élections. La France salue tous les efforts en ce sens du Gouvernement somalien et des États fédérés et, en particulier, la mobilisation du Premier Ministre Roble dans cet effort. Elle encourage les parties somaliennes à mettre en œuvre sans tarder tous les engagements qu'elles ont pris en septembre 2020 et en mai 2021.

Je rappelle aussi l'importance de l'inclusivité du processus électoral. La pleine participation des femmes, comme électrices et comme candidates, doit demeurer une priorité. Le respect du quota de 30 % est

essentiel, comme l'a rappelé M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe. Nous appelons également à la participation des jeunes, conformément à la résolution 2535 (2020) sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Mon deuxième message porte sur la sécurité. Nous regrettons l'absence de progrès dans la mise en œuvre du plan de transition somalien, alors que les Chabab poursuivent par ailleurs leurs attaques meurtrières. La France condamne les violences commises par ce groupe. Elle dénonce en particulier le recours aux violences sexuelles et aux mariages forcés qui ne cesse d'augmenter.

Nous ne pouvons attendre : il faut s'engager dès aujourd'hui dans la voie de la transition sécuritaire et du passage de relais aux forces somaliennes. La France appelle toutes les parties, à commencer par la Somalie, mais aussi l'Union africaine, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et ses contributeurs, à mettre en œuvre pleinement la résolution 2568 (2021) et à en respecter le calendrier.

Une décision doit être prise dès cette année sur les évolutions du rôle et du financement de l'AMISOM. Je rappelle que l'Union européenne a versé près de 2 milliards d'euros au profit de cette mission depuis 2007. Cela doit se traduire par une plus grande efficacité dans la conduite de la Mission et cela doit amener, à brève échéance, d'autres partenaires à contribuer à cet effort commun. À ce titre, la France entend que l'Union européenne réévalue sa contribution au financement de l'AMISOM, tout en assurant une meilleure coordination de l'opération avec ses missions de PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) qui sont déployées en Somalie.

Notre devoir est également de venir en aide à la population somalienne. Nous le savons, son sort s'est aggravé avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les conditions climatiques extrêmes, qu'il s'agisse de l'impact des changements climatiques ou de la crise des criquets pèlerins. La France appelle à garantir un accès humanitaire sûr, sans entrave et elle condamne, de la façon la plus ferme, les attaques contre les personnels humanitaires et de santé, ainsi que les entraves à l'accès humanitaire. Ces crimes ne resteront pas impunis, et le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme n'est pas négociable.

La France partage les préoccupations exprimées conjointement par les Représentantes spéciales du Secrétaire général pour la question des enfants et des

conflits armés et chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Elle encourage la Somalie à mettre en œuvre ses engagements internationaux et régionaux en adoptant les textes législatifs appropriés pour la protection de l'enfance et pour la condamnation des violences sexuelles et basées sur le genre.

À la veille du renouvellement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, je réitère notre plein soutien à cette mission d'une part, et à son chef, James Swan, dont je remercie tous les efforts et l'engagement.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira. J'ai également écouté attentivement la déclaration de la représentante de la société civile, M^{me} Gaballe. Je salue la présence du représentant de la Somalie à la présente séance.

La situation politique en Somalie a récemment évolué dans la bonne direction. La Chine se félicite de l'accord conclu par les parties somaliennes sur les modalités électorales et du lancement officiel du premier cycle des élections à la Chambre haute. Nous espérons que toutes les parties s'engageront à maintenir la stabilité nationale, à reconstruire la paix, à renforcer le dialogue et la concertation sur la poursuite du processus électoral et à organiser les élections selon un calendrier convenu. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie joue un rôle important en faveur de la paix et de la reconstruction en Somalie. La Chine appuie le renouvellement de son mandat et l'encourage à continuer de fournir des conseils et un appui techniques à la Somalie aux fins du bon déroulement des élections.

La Chine salue les efforts entrepris par la Somalie et le Kenya pour améliorer leurs relations bilatérales, et espère qu'ils continueront de contribuer à la paix et à la stabilité régionales.

La situation en matière de sécurité en Somalie pose de nombreux problèmes. Nous jugeons préoccupant que les Chabab continuent de lancer des attaques fréquentes contre les civils, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces de sécurité somaliennes. La Chine est pour que l'AMISOM maintienne sa coordination et sa collaboration avec les forces de sécurité somaliennes dans le cadre des opérations conjointes de lutte contre le terrorisme. Nous

espérons que la communauté internationale fournira un appui solide au Gouvernement somalien afin de renforcer ses capacités dans le domaine de la sécurité, conformément au plan de transition pour la Somalie. La Chine prie les donateurs de fournir un appui financier à l'AMISOM pour lui permettre de s'acquitter de son mandat. L'ONU et l'Union africaine doivent renforcer la communication et la coordination avec la Somalie afin de parvenir à un consensus sur la configuration future de l'AMISOM.

La situation humanitaire continue de se détériorer, aggravée par des facteurs tels que la maladie à coronavirus (COVID-19), les conditions météorologiques extrêmes et l'invasion de criquets. Un cinquième de la population somalienne est en situation d'insécurité alimentaire. Les besoins humanitaires sont en hausse. Le Plan d'aide humanitaire de l'ONU est gravement sous-financé. La communauté internationale doit accentuer ses efforts pour apporter un appui total à la Somalie en matière de lutte contre la pandémie, renforcer les capacités d'intervention en cas de catastrophe, augmenter son assistance en matière d'aide au développement et d'allègement de la dette et encourager la Somalie à envisager un nouveau mode de développement qui soit adapté à ses conditions nationales et à renforcer ses propres capacités.

La Chine a toujours appuyé la paix et la reconstruction en Somalie. Nous aidons le pays à développer ses infrastructures et à renforcer ses capacités en matière de développement économique, et nous lui avons envoyé plusieurs lots de fournitures et de vaccins pour lutter contre la pandémie. La semaine dernière, la Chine a organisé la première réunion du Forum international pour la coopération sur le vaccin contre la COVID-19, et elle a annoncé qu'elle fournirait 2 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19 au monde cette année et qu'elle donnerait 100 millions de dollars au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale pour contribuer à l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Somalie.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs présentations utiles et instructives le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, et les deux intervenants qui participent par visioconférence. À l'instar d'autres délégations, les États-Unis se félicitent des progrès considérables enregistrés dans le cadre du processus électoral somalien

au cours des trois derniers mois. Lorsque le Conseil de sécurité s'est réuni pour la dernière fois pour débattre de la situation en Somalie en mai (voir S/PV.8779), le pays était en proie à sa plus forte vague d'instabilité politique depuis plus de 20 ans. Les États-Unis sont très heureux de constater que, depuis lors, le processus électoral a progressé.

Je tiens à saluer l'esprit de coopération dont font montre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération concernant la mise en œuvre du modèle électoral adopté le 17 septembre, qui a mené à l'accord du 27 mai et aux progrès dans sa mise en œuvre. En particulier, les États-Unis félicitent le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, de la manière dont il dirige ce processus.

Cependant, malgré les progrès accomplis à ce jour, certains aspects du processus doivent faire l'objet d'une attention continue, comme l'ont souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, et les intervenants. Par exemple, lorsque les élections à la Chambre haute seront terminées, les parties prenantes devraient organiser sans tarder les élections à la Chambre basse afin que l'élection présidentielle longtemps retardée puisse se tenir à la date annoncée, le 10 octobre. Cela suppose notamment d'achever les préparatifs visant à garantir la sécurité des élections afin que le scrutin puisse se dérouler dans un environnement sûr et sécurisé.

Il est également essentiel d'arrêter définitivement les modalités relatives à l'application du quota minimum de 30 % concernant la représentation des femmes au Parlement, en application des accords politiques somaliens. D'autre en ont parlé ; je ne vais pas m'étendre sur le sujet mais je tiens à souligner qu'en Somalie, où les femmes ont souvent été victimes de discrimination et d'oppression, il est essentiel que leurs voix se fassent entendre dans les organes les plus élevés du Gouvernement somalien. Les États-Unis saluent le travail des ambassadeurs de bonne volonté et les efforts qu'ils déploient pour atteindre cet objectif.

Les États-Unis restent déterminés à faire en sorte que la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et la Mission de l'Union africaine en Somalie soient chargées de fournir un appui adapté et approprié au peuple somalien durant cette période de transition politique. De formidables possibilités s'ouvrent à la Somalie en ce moment, et nous encourageons vivement le Gouvernement à faire tout son possible pour respecter les échéances électorales établies, à continuer de

promouvoir la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération et à coordonner étroitement son action avec tous les partenaires afin que les deux missions restent adaptées à leurs objectifs.

Pour terminer, des avancées encourageantes ont été enregistrées ces dernières semaines dans le cadre du processus électoral somalien. Les États-Unis saluent les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, ainsi que du Gouvernement, des parties et du peuple somaliens, qui ont permis de réaliser ces avancées. En dépit de ces signes encourageants, beaucoup reste à faire, comme l'ont souligné les intervenants. Le Gouvernement des États-Unis continuera de collaborer avec les membres du Conseil et les dirigeants somaliens pour bâtir une Somalie pacifique, prospère et démocratique.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Swan et le Représentant spécial Madeira de leurs exposés, et je remercie M^{me} Batula Axmed Gaballe des informations qu'elle a fournies. Nous saluons également la présence du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Tout en prenant note des retards dans la mise en œuvre de l'accord électoral, le Mexique salue les nombreux efforts visant à surmonter la réticence de certains acteurs politiques et à élaborer un calendrier électoral applicable et réaliste. Nous soulignons l'importance d'un processus ouvert, crédible et transparent, et nous saluons en particulier la participation directe du Premier Ministre Roble à des contacts de haut niveau et à des initiatives de réconciliation. En dépit des problèmes, mon pays est particulièrement encouragé par le fait que l'accord électoral du 17 septembre et les critères du comité technique à Baidoa restent en vigueur.

Dans ce contexte, le Mexique souligne la nécessité de veiller à ce que soit appliqué le quota minimum de 30 % concernant la représentation des femmes au processus électoral, et nous souhaiterions avoir davantage de détails sur les mécanismes spécifiques établis à cette fin. En garantissant la pleine participation des femmes, on garantit l'avenir de la Somalie. Cela signifie également qu'il faut garantir leur sécurité dans le contexte du processus électoral.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous nous déclarons de nouveau préoccupés par la menace que les Chabab font peser sur le contrôle par le Gouvernement de l'ensemble du territoire somalien,

le renforcement des institutions publiques et le plan de transition.

Mon pays reconnaît les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique de gestion des armes et des munitions. Toutefois, le Mexique estime important de souligner que, outre la gestion des armes déjà présentes sur le territoire somalien, une stratégie véritablement efficace doit prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des armes. Cela implique une responsabilité partagée entre les différents acteurs des chaînes de transfert, depuis les producteurs et exportateurs jusqu'aux destinataires et intermédiaires. Seule une approche globale permettra de s'attaquer à la prolifération des armes, qui continue d'alimenter la force des Chabab.

Nous sommes également alarmés par l'augmentation des cas de violations graves contre les enfants et par l'incidence élevée des violences sexuelles. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général et ses représentants spéciaux aux autorités somaliennes pour qu'elles mettent en œuvre de toute urgence les législations renforcées qui s'imposent, en particulier le projet de loi de 2018 sur les infractions sexuelles et le plan d'action contre le recrutement d'enfants, afin de prévenir ces violations et de veiller à ce que justice soit rendue. Nous exhortons par ailleurs les parties au conflit en Somalie à mettre immédiatement un terme à ces violations et à se conformer à leurs obligations et responsabilités en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme.

Outre la complexité de la situation en matière de sécurité, les retombées des crises climatiques récurrentes, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'invasion de criquets pèlerins et l'insécurité alimentaire croissante engendrent d'importants besoins en matière d'aide humanitaire. Le Mexique en appelle à la solidarité l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle fournisse les ressources financières, matérielles et politiques nécessaires afin d'éviter une catastrophe dans un pays où près de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire. Alors que la Somalie a reçu le 8 août son deuxième lot de vaccins par le biais du Mécanisme COVAX, un approvisionnement durable et prévisible est plus que jamais nécessaire.

En amont du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, mon pays, le Mexique, considère que les dispositions fondamentales qui doivent y figurer sont, premièrement, l'appui aux autorités nationales dans la mise en œuvre

du plan de transition ; deuxièmement, la protection des droits de l'homme, en particulier la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, et la protection des enfants en temps de conflit armé ; troisièmement, la participation des femmes aux processus politiques ; et, quatrièmement, les effets négatifs des changements climatiques et la nécessité d'élaborer des mesures pour les atténuer.

Enfin, nous nous félicitons du rétablissement des relations entre le Kenya et la Somalie. Il s'agit de relations qui sont vitales pour la stabilité de la région, et il ne fait aucun doute que l'appui du Kenya est crucial pour le processus politique et le maintien de la sécurité en Somalie.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me joins à mes préopinants pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Somalie au débat d'aujourd'hui.

L'Estonie se félicite vivement de l'évolution récente de la situation politique en Somalie, notamment la signature de l'accord du 27 mai et la poursuite du dialogue entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération sur le processus électoral. Nous espérons sincèrement que cet élan positif se poursuivra et qu'il permettra la tenue sans plus de retard d'élections crédibles, transparentes et inclusives.

Il est tout aussi important de mettre en place des dispositions solides en matière de sécurité électorale, afin de garantir le bon déroulement des élections. En ce qui concerne le prochain cycle électoral, afin de s'assurer que la Somalie progresse dans son processus de démocratisation, l'Estonie appuie fermement l'élaboration d'une feuille de route convenue en vue de la tenue en 2025 d'élections selon le principe « une personne, une voix ».

Puisque les élections jetteront les bases du prochain chapitre pour la Somalie, on ne soulignera jamais assez l'importance de la participation des femmes et, à cet égard, je salue le message envoyé par M^{me} Gaballe à la séance d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous appelons les dirigeants somaliens à définir de toute urgence un mécanisme qui garantirait l'application du quota d'au moins 30 % de femmes élues aux prochaines élections, afin de préserver leur représentation politique. Nous constatons également la nécessité de faire davantage pour promouvoir les droits des femmes dans l'ensemble de la société. Il est essentiel que les droits des femmes

soient codifiés dans la Constitution révisée et les autres cadres juridiques.

L'Estonie est alarmée par l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre et par le nombre de femmes et d'enfants somaliens qui restent pris au piège de la spirale de violence. Cette question requiert l'attention urgente des autorités somaliennes. L'Estonie appelle le Gouvernement fédéral à accélérer l'adoption du nouveau plan d'action national pour mettre fin aux violences sexuelles en temps de conflit.

La situation en matière de sécurité reste un défi majeur. Nous condamnons avec la plus grande fermeté la persistance des attaques perpétrées par les Chabab, et présentons nos condoléances aux familles des victimes. Le secteur de la sécurité ne peut s'améliorer que si toutes les parties prenantes travaillent ensemble à cet objectif important. Par conséquent, à l'heure de planifier la mission après 2021, il est primordial que les principaux acteurs, notamment le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne, définissent une démarche commune qui soit réaliste en termes de calendrier, de tâches et d'objectifs.

Enfin, l'Estonie est profondément préoccupée par la situation humanitaire, qui est catastrophique. Les besoins humanitaires connaissent des pics réguliers qui appellent une approche plus stratégique. Face aux chocs climatiques qui continuent d'avoir de graves retombées sur la Somalie, il faut des solutions globales, qui permettent de prévenir et de réduire les menaces. L'Estonie appuie la poursuite des efforts afin de relever ces défis de manière proactive, notamment dans le cadre du renouvellement prochain du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Estonie à la Somalie et à son peuple.

M. Kvalheim (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés riches en informations le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, et M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe.

Alors que le processus électoral accuse de nouveaux retards, nous nous félicitons du climat constructif qui prévaut entre les dirigeants somaliens sous la direction du Premier Ministre Mohamed Hussein Roble. Un dialogue régulier, constructif et ouvert à tous dans le cadre du Conseil consultatif national est essentiel pour progresser dans la mise en œuvre du modèle

électoral. De plus, la tenue en temps voulu d'élections crédibles et inclusives est de la plus haute importance pour remettre la Somalie sur la voie prometteuse des réformes engagées dans un passé récent et pour garantir un développement démocratique. L'économie et la sécurité du peuple somalien ont trop longtemps pâti de l'impasse politique. Nous encourageons par ailleurs les dirigeants somaliens à faire pleinement usage des bons offices de l'ONU pour trouver des solutions aux questions électorales en suspens.

La Somalie ne peut se permettre un processus électoral qui exclut la moitié de la population. C'est pourquoi nous sommes profondément préoccupés par le fait que les dirigeants somaliens n'ont pas encore défini un mécanisme clair pour appliquer le quota de 30 % de sièges au minimum réservés à des femmes. Si la désignation du comité de mobilisation est une étape positive – et nous saluons tout particulièrement la participation de M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe à la séance d'aujourd'hui – les femmes somaliennes méritent des résultats concrets. Or, à ce jour, les élections à la Chambre haute n'ont pas répondu à leurs attentes.

L'appel à un quota d'au moins 30 % de femmes élues n'est pas imposé de l'extérieur. On ne saurait l'énoncer plus clairement que ce qui figure dans la Charte des femmes somaliennes elle-même, qui stipule, dans son premier paragraphe, que

« Nous, les femmes somaliennes, sommes résolues à parvenir à une participation égale à tous les processus politiques et de consolidation de la paix et à demander des comptes aux plus hauts responsables de l'État. Sans la participation politique des femmes, il ne saurait y avoir de paix ni de développement durables. »

Cet appel des femmes somaliennes doit être entendu. Le message de M^{me} Gaballe aujourd'hui était clair. Il est possible de trouver un mécanisme. Entre autres mesures, des sièges peuvent être réservés aux femmes à la Chambre haute et à la Chambre basse.

La Norvège condamne les niveaux élevés inquiétants enregistrés pour les six violations graves commises contre les enfants. Si les Chabab en restent les principaux responsables, nous notons également qu'un nombre important de ces violations continue d'être attribué aux forces gouvernementales de sécurité, notamment à la Police somalienne. Nous exhortons toutes les parties à cesser et à prévenir immédiatement toutes les violations commises contre des enfants, et à se

conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

La situation humanitaire en Somalie reste elle aussi désastreuse. La rapidité du passage d'une grave sécheresse à des inondations vient rappeler que la Somalie est de plus en plus exposée aux effets des changements climatiques. Il est donc crucial d'aider le Gouvernement fédéral somalien à renforcer sa capacité à transversaliser ses réponses face aux risques de sécurité liés au climat.

Par ailleurs, nous allons bientôt renouveler le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Nous pensons que le Conseil doit prendre en compte le fait que la MANUSOM doit également améliorer son analyse et sa communication des risques que les changements climatiques induisent pour la sécurité, notamment la manière dont les questions de sécurité climatique affectent son mandat.

Nous prenons note du rapport de l'équipe ayant procédé à une évaluation indépendante de l'engagement de l'Union africaine en Somalie, et auprès du pays, au-delà de 2021, ainsi que de la discussion qui a eu lieu au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 30 juillet. Toutefois, compte tenu du calendrier établi dans la résolution 2568 (2021) pour le transfert aux autorités somaliennes des responsabilités de sécurité et pour la reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), nous encourageons vivement un dialogue constructif entre l'Union africaine, l'ONU, le Gouvernement somalien et d'autres acteurs clefs, sur la manière de procéder à l'avenir. Ce sont la qualité et la tenue opportune de cette discussion collective qui décideront du succès ou de l'échec d'une future AMISOM reconfigurée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Inde.

Je remercie le Représentant spécial James Swan du point qu'il nous a fait sur la situation en Somalie. Nous apprécions ses contributions et sa proximité sur cette question très importante. Je remercie également de son exposé le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Ambassadeur Francisco Caetano José Madeira. Je sais gré à M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe, Présidente de l'Organisation nationale des

femmes somaliennes, de nous avoir fait part de ses réflexions aujourd'hui.

Je tiens à aussi saluer la présence du Représentant permanent de la Somalie à la séance de ce jour.

Nous nous félicitons des récents faits nouveaux politiques survenus en Somalie et espérons que les dirigeants somaliens et toutes les parties prenantes s'emploieront à organiser les élections. L'accord du 27 mai entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, ainsi que la publication par le Conseil consultatif national, le 29 juin, du calendrier électoral révisé vont dans ce sens. Nous notons également que les élections sénatoriales, bien que retardées, sont en cours dans les États membres de la fédération. La prochaine étape est celle des élections à la Chambre du peuple. Le processus devait commencer le 10 août. Nous espérons que le calendrier convenu sera globalement respecté et que le scrutin présidentiel aura lieu comme prévu. Nous espérons également que l'accord concernant une représentation de 30 % de femmes au Parlement sera bientôt une réalité. Il faut donc espérer que nous continuerons d'avancer dans cet esprit de consensus dont toutes les parties ont fait montre jusqu'ici.

Un processus électoral pacifique, libre et régulier est extrêmement important pour l'avenir de la Somalie, alors même que le Conseil continue de débattre de l'importante transition dans le domaine de la sécurité. Les institutions démocratiques ne peuvent avoir de légitimité sans élections. Une démocratie représentative aura davantage d'influence sur l'édification de l'État, ce qui aura à son tour une incidence positive sur les conditions de sécurité. Nous préconisons une coopération plus étroite entre l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM, afin de garantir la stabilité et le bon déroulement des élections dans le pays. Il importe d'aplanir les divergences de vues entre l'Union africaine et les autorités somaliennes concernant la reconfiguration de l'AMISOM, pour assurer le succès des élections.

Néanmoins, comme l'a mentionné le Représentant spécial du Secrétaire général, les conditions de sécurité dans le pays demeurent préoccupantes. Les Chabab ont intensifié leurs attaques et s'efforcent toujours de perturber le processus électoral. Près de 100 personnes ont été tuées dans des attaques menées par les Chabab ces derniers mois. Le groupe persiste également à recruter des enfants et à commettre des crimes contre eux. Nous condamnons fermement ces attaques terroristes et

apportons notre plein appui aux opérations menées par les forces somaliennes et l'AMISOM contre les Chabab. Nous ne pouvons pas nous permettre d'oublier notre lutte contre le terrorisme tandis que nous nous concentrons sur les élections.

L'on ne soulignera jamais assez le rôle que joue l'AMISOM pour instaurer un climat de sécurité favorable au progrès de la Somalie. Cela fait désormais plusieurs années que l'AMISOM joue un rôle clef pour contenir les Chabab en Somalie. C'est important non seulement pour la Somalie mais aussi pour toute la région de la Corne de l'Afrique. Nous sommes favorables à un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes à compter de 2021, avec pour objectif d'achever ce transfert d'ici à 2023, si la situation sur le terrain le permet. Les conditions sur place doivent guider le processus de reconfiguration, qui doit également tenir compte de la proposition que le Secrétaire général élaborera d'ici à la fin septembre sur les objectifs stratégiques, la taille et la composition de la future mission reconfigurée de l'Union africaine. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt que le rapport d'évaluation de l'Union africaine soit achevé.

La situation humanitaire en Somalie continue d'être une source de préoccupation. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué que le Plan d'aide humanitaire pour la Somalie accuse un déficit de financement de 60 %. La triple menace que représentent la maladie à coronavirus (COVID-19), les criquets pèlerins et les inondations persiste. Selon les prévisions, quelque 2,8 millions de personnes devraient souffrir d'insécurité alimentaire cette année. La communauté internationale doit aider l'OCHA à combler ce déficit et à répondre aux besoins humanitaires.

L'Inde apporte son soutien à la Somalie par divers moyens, notamment par la fourniture d'installations médicales, par des programmes de renforcement des capacités et par l'octroi de bourses d'études, malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19. L'Inde a également participé au programme du Fonds monétaire international pour l'allègement de la dette de la Somalie, en acceptant d'apporter une contribution en droits de tirage spéciaux.

Pour terminer, alors que la Somalie traverse une phase critique, l'Inde entend continuer d'appuyer la Somalie et son peuple, ainsi que leur souhait d'un avenir stable, sûr et pacifique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août. Je vous présente tous mes vœux de succès durant votre mandat.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, l'Ambassadeur Madeira, de leurs exposés sur les récents faits nouveaux survenus dans le pays. Je salue la participation de M^{me} Batula Sheikh Axmed Gaballe, Présidente de l'Organisation nationale des femmes somaliennes, que je remercie de son exposé très utile et de ses efforts inlassables pour promouvoir les droits des femmes dans tous les domaines et à tous les instants.

Après la signature de l'accord politique du 27 mai entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, le Premier Ministre Mohamed Hussein Roble a été chargé de gérer le processus électoral, dans le but de renforcer la confiance et la légitimité. Ces derniers mois, il a œuvré d'arrache-pied à la réconciliation, au renforcement des capacités des organes électoraux, à la gestion du budget des élections et à la sécurité des élections et en faveur d'une vaste participation de tous les pans de la société. Le Gouvernement fédéral somalien s'est régulièrement rapproché des dirigeants des États membres de la fédération et des principales parties prenantes politiques pour dégager un consensus sur le processus électoral. Le Conseil consultatif national s'est réuni à Mogadiscio à la fin du mois de juin et est parvenu à un accord sur les questions clefs liées aux modalités de sécurité, au maintien du quota d'au moins 30 % de femmes, à l'intégrité des élections et au calendrier électoral.

S'agissant de la gestion du financement des élections, le Gouvernement somalien a fixé un budget électoral indicatif de 18,7 millions de dollars qui reflète la nécessité de mettre en œuvre un processus de scrutin indirect, conformément à l'accord du 17 septembre. Le Gouvernement fédéral a créé un compte unique du Trésor pour recevoir 1,9 million de dollars prélevés sur le budget du Gouvernement et environ 8 millions de dollars pour couvrir les frais d'inscription des candidats et d'autres

dépenses électorales. En outre, le Gouvernement fédéral a signé un accord avec l'ONU pour faciliter l'apport d'une contribution de 7,7 millions de dollars par les donateurs à l'appui des élections.

Conformément à l'accord du 27 mai, le Gouvernement fédéral a désigné un comité de réconciliation composé de personnalités politiques représentant tous les États membres de la fédération pour faire office de médiateur dans le règlement du différend entre les autorités du Djoubaland et les chefs communautaires de la région de Gedo concernant la tenue de l'élection dans cet État. Le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, s'est rendu à Kismayo et dans la ville de Garbahaarrey, dans la région de Gedo, où il a rencontré des chefs de clan, des dirigeants politiques et des représentants de la société civile en vue de jeter les bases des travaux du comité de réconciliation. À la suite de cette visite, un comité de suivi s'est rendu dans la région de Gedo et le Bas-Djouba et a facilité la conclusion d'un accord en vertu duquel la région de Gedo sélectionnera quatre candidats pour les postes de commissaire et de commissaire adjoint de district. Par ailleurs, un comité de gestion des élections sera chargé d'organiser l'élection à Garbahaarrey et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) fournira un appui en matière de sécurité.

En ce qui concerne la sécurité des élections, le Gouvernement fédéral a formé un comité national chargé de la sécurité des activités électorales constitué de neuf membres, dont le chef de la police fédérale, les chefs de la police des États membres de la fédération, les chefs de la police de l'AMISOM et des Nations Unies, et présidé par le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble. Tous les États membres de la fédération sont représentés et consultés dans le cadre de l'élaboration du plan visant à garantir la sécurité du processus électoral. Le comité national a établi un budget pour la sécurité des élections et un plan opérationnel qui doivent être examinés et approuvés à la prochaine réunion du Conseil consultatif national à la mi-août. Le comité national chargé de la sécurité des activités électorales a procédé à l'évaluation des bureaux de vote dans les villes de Gaalkacyo, de Dhuusamarreeb et de Garbahaarrey et d'autres évaluations devraient avoir lieu dans les prochaines semaines.

La réforme du secteur de la sécurité continue pour sa part d'avancer, tandis que la réforme globale du secteur de la sécurité continue de s'accélérer. Après avoir rationalisé et normalisé les forces armées nationales somaliennes, nous avons constitué et intégré de nouveaux éléments, ce qui permet à nos jeunes femmes et à nos

jeunes hommes courageux de continuer à vaincre les groupes terroristes et à libérer de nouvelles zones.

Le Gouvernement fédéral rend hommage au courage et aux sacrifices du personnel de l'AMISOM et des pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, qui se bat depuis 14 ans pour une paix et une stabilité durables en Somalie. Nous savons que l'AMISOM ne peut pas rester indéfiniment en Somalie. En conséquence, la Mission doit continuer de transférer les responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes dans le cadre de la mission de l'après-2021, et toutes les dispositions convenues en matière de sécurité doivent être conformes aux politiques et aux priorités du Gouvernement fédéral.

La mission de formation de l'Union européenne en Somalie doit pouvoir travailler efficacement avec les dirigeants somaliens afin de réaliser nos objectifs communs, à savoir vaincre les Chabab et reconstruire les zones reprises tout en fournissant des services publics à la population. Afin de gagner les cœurs et les esprits des Somaliens, notre plan de transition révisé ne se contente pas d'expliquer le processus de transition dans le domaine de la sécurité, il guide également toute reconfiguration future de la capacité de l'AMISOM à fournir une aide à la Somalie qui sera convenue sur la base des nouvelles dispositions en matière de gouvernance politique et de sécurité. C'est sous cet angle que la Somalie évaluera la viabilité de toute mission à l'avenir ; et elle compte que tous ses partenaires feront de même.

Pour terminer, le Gouvernement fédéral est sur une trajectoire ascendante et a accompli des progrès importants dans plusieurs domaines critiques. Néanmoins, des défis extraordinaires persistent dans le pays, en cette période charnière, et nous continuons de nous efforcer de venir à bout des Chabab tout en œuvrant à l'édification de l'État, à la fédéralisation et à la démocratisation. Le Gouvernement fédéral réaffirme sa volonté de continuer à accélérer les progrès dans les différents processus de mise en œuvre des plans de travail qui ont été convenus. Nous saluons l'engagement de l'AMISOM et de l'ONU à appuyer le Gouvernement fédéral dans ses efforts pour instaurer la paix, la stabilité et le développement durable pour tous les Somaliens.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 55.